

*Une action phare
de la politique académique pour
la maîtrise de la langue et des langages
et la prévention de l'illettrisme :*

Les collèges

DYNAMIQUE LECTURE

La rentrée 2016 sera celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des nouveaux programmes. La première brique du socle est la maîtrise des langages pour penser et communiquer, et tout particulièrement la capacité à « **comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française** » ; les compétences en lecture (décoder à un rythme suffisant, « **construire ou vérifier le sens de ce qu'on lit** », « **combiner des informations explicites et implicites** » du texte avec ses propres connaissances, moduler sa lecture « en fonction de la nature et de la difficulté du texte », mais aussi de ses objectifs, « **recourir, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture** ») conditionnent les apprentissages dans toutes les disciplines. Aussi l'un des attendus de fin de cycle 4 est-il de « **lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports** ». L'accompagnement personnalisé pourra être le lieu privilégié d'un travail sur la compréhension ; les enseignements pratiques interdisciplinaires permettront de solliciter les différentes fonctions de la lecture et de l'écriture.

Etre collège **DYNAMIQUE LECTURE**, c'est s'engager et bénéficier de ressources sur un triple objectif :

- **Faire lire mieux** en mettant en œuvre des situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation de la lecture,
- **Faire lire tous les élèves** en prenant mieux en compte les besoins des « lecteurs précaires »,
- **Faire lire plus** en proposant des pratiques de lecture diversifiées dans toutes les disciplines, et pour cela, **conjuguer les efforts de tous** : personnels enseignants et éducatifs, parents, partenaires.

Pas un élève ne doit quitter le collège sans savoir lire, ni écrire !

Contacts

Rectorat de Créteil – 12, rue Georges Enesco -94010 Créteil Cedex – ce.mdl@ac-creteil.fr

Personnes en charge du dossier :

Sophie SAVAGE, IA-IPR de lettres, Correspondante académique pour la prévention de l'illettrisme.

Nathalie MARIN, professeur de lettres, Chargée de mission auprès du GPI « Maîtrise de la langue et des langages, prévention de l'illettrisme » pour les animations territoriales.

Nous nous efforçons de respecter dans nos écrits l'orthographe révisée, officiellement recommandée, en particulier pour l'enseignement. (www.orthographe-recommandee.info)

Collèges DYNAMIQUE LECTURE :

Le cahier des charges

Les établissements inscrits dans le dispositif des collèges DYNAMIQUE LECTURE s'engagent à faire le nécessaire pour :

- **Assurer l'acquisition, la consolidation et la stabilisation des acquis nécessaires à une lecture fluide, fiable, adaptée**, efficace pour tous les élèves en mettant en œuvre les situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation, au quotidien dans la classe, au CDI, ainsi que lors des actions d'aide et d'accompagnement. Sachant que l'essentiel se joue chaque jour, dans la classe, la mise en œuvre des différents dispositifs d'aide ne saurait se substituer à la nécessaire prise en compte des besoins de chacun dans l'ordinaire de la classe.
- **Mieux prendre en compte les « lecteurs précaires »**, d'une part en analysant la nature de leurs besoins, qu'ils relèvent de troubles spécifiques de l'apprentissage, d'une faible maîtrise ou d'une pratique restreinte de la langue française, d'autre part en procédant aux adaptations pédagogiques nécessaires en classe, au quotidien et lors d'actions personnalisées.
- **Développer les pratiques de lecture en accroissant les temps et en diversifiant les situations de lecture et d'écriture**, tant dans le domaine des lectures scolaires que dans le domaine des lectures personnelles. Il s'agit de développer et d'optimiser le temps consacré aux lectures prescrites et de contribuer au « gout de lire », à partir d'activités de lecture et d'écriture partagées et de lectures personnelles. Réconcilier lecture scolaire et plaisir de lire et d'écrire constitue un objectif essentiel pour créer le « désir de lire ».
- **Sensibiliser et engager l'ensemble des acteurs de l'établissement pour faire de la maîtrise de la langue une préoccupation partagée**. Si les professeurs de lettres et les professeurs documentalistes ont une responsabilité spécifique dans l'apprentissage et le développement des pratiques de lecture, tous les acteurs de l'établissement, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative, sont concernés par la prévention de l'illettrisme.
- **Engager une politique de lecture/écriture sur l'établissement, mobilisant l'ensemble des personnels enseignants et éducatifs, afin d'assurer la convergence de l'action de tous**. Cette politique d'ensemble doit permettre d'une part d'interroger le fonctionnement de l'établissement sur le temps scolaire (Quelles exigences communes ? Quelle cohérence des actions mises en œuvre?...) et d'autre part d'assurer la mise en synergie de l'action des partenaires en articulant temps scolaire / temps périscolaire / temps extrascolaire (projets avec les structures culturelles de proximité - intervention d'associations en périscolaire...)
- **Faire du collège un lieu de ressources pour les familles**. Au-delà, il s'agit que l'établissement puisse pleinement contribuer à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme en inscrivant son action dans les politiques éducatives menées au sein du territoire concerné.

Il appartient aux chefs d'établissements d'engager leur collège sur la base d'un accord consensuel des équipes pédagogiques et éducatives et d'inscrire cette « politique lecture » dans la dynamique du projet d'établissement.

Collèges DYNAMIQUE LECTURE : pour accompagner la mobilisation

Des « ACTIONS FORTES »

seront organisées durant l'année pour soutenir les dynamiques locales et constituer des temps forts, tant pour les établissements qu'au niveau départemental ou académique.

- Le « **Livre de l'académie** », jusqu'à présent composé de textes patrimoniaux libres de droit, devient le fruit d'une collaboration entre écrivains et élèves : prenant en compte le fait que le développement des compétences de lecteur se nourrit de la pratique de l'écriture, le projet repose sur le parrainage d'une dizaine de classes de 6^{ème} par des écrivains contemporains : l'auteur parrain présente un ou plusieurs de ses textes aux élèves pour servir de point de départ à une création ; les classes produisent une œuvre collective en « métamorphosant » ce texte original ; pour soutenir ce projet d'écriture, des rencontres sont programmées entre la classe et l'auteur. Le Livre de l'Académie, constitué des textes des auteurs participants, et des productions des classes à partir de ces contributions initiales, sera diffusé sous forme numérisée via le site langage (<http://langage.ac-creteil.fr/>) et sous forme papier, pour les classes participantes, afin que les familles puissent conserver une trace de cette expérience. Il sera maqueté et imprimé par des élèves du lycée A. Malraux de Montereau.
- **Des concours** seront proposés pour travailler différents aspects de la maîtrise de la langue sous forme de projets motivants, qui pourront intégrer l'usage du numérique ; les dossiers d'inscription sont accompagnés de suggestions pédagogiques.
 - Le **marathon orthographique du cycle 3** : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article126>
 - **L'Écrire et le Dire** : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article121>

Quelques classes pourront **participer au jury** de ce concours (voir page 5).

- Priorité sera donnée aux Collèges Dynamique Lecture pour bénéficier d'un accompagnement à l'occasion du **Grand Tournoi de Poésie des collégiens du Val-de-Marne**, organisé par la Biennale internationale des Poètes en Val de Marne ; cet accompagnement prendra la forme de **trois interventions d'un poète dans la classe**, prises en charge par l'association, et de trois interventions (financées directement par le service culture du conseil départemental) d'un réalisateur de cinéma, qui aidera les élèves à faire un montage audiovisuel à partir des fables qu'ils auront écrites; cette action donnera lieu à la publication sur le site de la Biennale, à l'édition d'un recueil avec une cinquantaine des meilleurs textes choisis par un collectif de poètes, d'enseignants et d'élèves, à l'affichage dans les villes des meilleurs poèmes primés, ce qui sera valorisant pour les jeunes concernés, leurs enseignants et leurs familles.

Voir la présentation du projet : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article128>

- **Un travail en réseau** sera encouragé : des actions et productions menées, notamment dans le cadre des concours académiques, seront valorisées et mutualisées. Dans cette perspective, les équipes pourront à leur demande être accompagnées dans la formalisation de leurs projets.

Collèges DYNAMIQUE LECTURE : pour accompagner la mobilisation

Un ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

est mis en place, des ressources et des formations ciblées sont proposées, des outils ont été réalisés à destination et avec les équipes engagées.

- Un **annuaire de ressources**, consultable sur <http://illettrisme.canope-creteil.fr/> qui recense les associations partenaires de la lutte contre l'illettrisme et indique des pistes possibles pour subventionner les projets engagés.
- Des **actions spécifiques de la DAAC** en direction des collèges participants, accompagnées de Fiches Actions proposant des pistes pédagogiques.
- Le **site académique LANGAGE** (<http://langage.ac-creteil.fr/>) propose, entre autres ressources,
 - un **document de préconisations** élaboré par les corps d'inspection de toutes les disciplines, utilisable pour faire de la maîtrise de la langue une préoccupation partagée par tous les enseignants.
 - un **recueil de Fiches Actions** pour la lecture, élaboré par des professeurs **documentalistes** consultable et utilisable par tous.
- **Des formations** du PAF, en candidature individuelle ou en aide négociée, sont consacrées à la prise en compte des élèves-lecteurs dans leur diversité, afin d'actualiser la réflexion et d'optimiser les pratiques individuelles et collectives.
 - Chapitre LAN : <http://caform.ac-creteil.fr/paf1617/dispo.php?choix=LAN>

Signalons tout particulièrement les formations de proximité « **Equipes Mobiles pour la Maîtrise de la Langue (E2ML)** » : une vingtaine d'établissements retenus sont suivis par un binôme de formateurs du groupe Maîtrise de la Langue lors de deux journées de formation sur site et l'équivalent d'une journée à distance. Cet accompagnement s'organise avec l'équipe de chaque établissement demandeur ; à partir d'une base académique commune, mais aussi d'un diagnostic spécifique, les contenus sont adaptés aux demandes pour **travailler la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines : compréhension des écrits** (stratégies de lecture, compréhension/interprétation...), **production d'écrit** (gestes du scripteur, rôle de l'écrit à l'école, fonctions des traces écrites dans les disciplines...), **pratiques d'oral**, et particulièrement l'oral pour réfléchir, pour débattre... L'alternance entre formation présentielle et à distance permet d'échanger, de concevoir des ressources, d'analyser des productions d'élèves mais aussi d'expérimenter et de tirer quelques enseignements sur les dispositifs et les pratiques les plus fertiles à mettre en œuvre. Les candidatures sont à formuler en fin d'année scolaire, pour l'année suivante. Voir <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article71>

- Chapitre LET : <http://caform.ac-creteil.fr/paf1617/dispo.php?choix=LET>
- Le CASNAV propose des formations spécifiques pour la scolarisation des élèves allophones : <http://casnav.ac-creteil.fr/spip/spip.php?rubrique54>
- Un accompagnement par **la CARDIE** est **possible pour les** établissements engagés dans la réalisation de projets innovants ou expérimentaux concernant la maîtrise de la langue.
- Un **accompagnement de proximité** pourra être proposé aux équipes des collèges **DYNAMIQUE LECTURE** en fonction des besoins recensés localement.
- L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) pourra être sollicitée pour aider à renforcer **des partenariats** sur les territoires.

Une ressource : Comment soutenir le développement de compétences de lecture ?

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/04/CClecture_synthese_recommandations.pdf

Collèges DYNAMIQUE LECTURE :

Faire participer sa classe au jury du concours académique L'Ecrire et le Dire

Cette année nous proposons aux collèges Dynamique Lecture d'inscrire l'une de leurs classes au jury du concours « L'Écrire et le Dire ».

Pourquoi faire participer sa classe ?

La participation au jury permet une mise en situation de compétences à travailler au fil de l'année. C'est l'occasion de travailler l'écoute, l'argumentation, le travail de groupe et l'évaluation.

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

COMPREHENSION :

- Ecouter, lire et comprendre des textes variés, des documents composites.

ORAL :

- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire.
- Participer de façon constructive à des échanges oraux.
- Percevoir les ressources expressives et créatives de la parole.

ECRIT :

- Rendre compte, rédiger des arguments de façon claire et organisée après échanges oraux.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

- S'approprier des critères d'évaluation.
- S'engager dans un dialogue constructif.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Exprimer sa sensibilité et ses opinions en respectant celles des autres.
- S'appuyer sur des critères communs pour défendre sa position.
- Faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Comment s'inscrire au jury de l'Écrire et le Dire ?

- En remplissant le dossier « collègue Dynamique Lecture », cochez la case correspondante et indiquez la (les) catégorie(s) choisie(s).
- Il y a un jury par catégorie.
- Les classes retenues seront averties par courriel (adresses académiques des établissements et des enseignants) en novembre et recevront des pistes pédagogiques pour mettre en œuvre le travail de préparation au jury.
- Vous pouvez proposer la candidature de votre classe pour être jury ET remplir un dossier d'inscription au concours « L'Écrire et le Dire ». Cependant une classe retenue pour le jury ne pourra plus proposer sa production pour le concours. Une classe jury ne pourra évaluer des productions provenant de son établissement.

Collèges DYNAMIQUE LECTURE :

Quelques pistes pour mettre en œuvre le cahier des charges

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 1 : FAIRE LIRE MIEUX

Assurer l'acquisition, la consolidation et la stabilisation des acquis nécessaires à une lecture fluide, fiable, adaptée, efficace pour tous les élèves en mettant en œuvre les situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation, au quotidien dans la classe, au CDI, ainsi que lors des actions d'aide et d'accompagnement.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) : il s'agit, conformément aux nouveaux programmes de **renforcer la fluidité de la lecture** et **d'enseigner explicitement la compréhension**, la question de la fluence ne constituant pas un préalable au travail sur la compréhension, qui peut également être entraînée à partir de textes entendus.

- Renforcer la fluidité de la lecture : si la vitesse de lecture ne peut être à elle seule un indice des compétences en lecture, des difficultés à décoder ou une attention et un temps trop importants accordés au décodage ne permettent pas au lecteur de mettre en œuvre les processus nécessaires à la compréhension ; on peut donc mettre des activités systématiques visant à :
 - automatiser les correspondances graphèmes/ phonèmes ;
 - reconnaître des mots fréquents (voie directe) ;
 - grouper les mots en unités syntaxiques.

La lecture fluente est définie comme « précise, assez rapide, réalisée sans effort, et avec une prosodie adaptée, qui permet de centrer son attention sur la compréhension » (Wolf et Katzir-Cohen, 2001)

- Rendre visible le travail du lecteur :

http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/rendre_visible_travail_lecteur_etienne_portelette.pdf

- Entraîner les élèves à :
 - se faire une représentation mentale de ce qu'ils lisent ;
 - à inférer (mise en relation de plusieurs informations du texte entre elles, mais aussi avec des connaissances extérieures au texte) ;
 - interroger la fiabilité de sa lecture...

On peut notamment travailler à partir des textes et propositions de *Lector Lectrix*, Sylvie Cèbe et Roland Goigoux (existe pour le niveau 6^e et le niveau 5^e) ou *Stratégies pour lire au quotidien, Apprendre à inférer*, Annie Gorzegno et Claude Legrand.

http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/enseigner_comprehension_cebe_goigoux_thomazet.pdf

- Trucs et astuces pour remédier aux difficultés de lecture et d'écriture au lycée (mais possible aussi en collège). http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/remediation_lecture_ecriture_lgt_stmg_pierre.pdf
- Favoriser des activités qui mettent l'accent sur la **rencontre du lecteur avec l'œuvre** : journaux de lecture, débats, création artistique, mise en scène de textes résistants, faire rédiger une lettre à l'auteur par un de ses personnages afin de travailler sur le rôle du personnage, sa caractérisation, les enjeux du roman, créer le journal intime d'un des personnages présents dans le roman ou la pièce lue, illustrer sa lecture (texte, poème, roman) en proposant une affiche dont les choix seront commentés par l'élève à l'oral...
- Mettre les élèves en position d'auteur (écriture longue, traductions...) pour leur faire prendre conscience des choix opérés par un auteur.
- Travailler la lecture à haute voix pour un public donné (par exemple à destination des classes de primaire ou maternelle).
- Faire raconter à l'oral une histoire que l'on a lue (à la manière d'un conteur).
- Inciter chaque lecteur à garder trace de ses diverses lectures et à les mettre en relation : porte folio...

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

- Évaluer la fluence de lecture en lien avec la compréhension en début et fin de parcours.
- Évolution de la quantité et qualité des restitutions de lectures cursives (compréhension de l'implicite, des visées de l'auteur).

OBJECTIF 2 : FAIRE LIRE TOUS LES ÉLÈVES

Mieux prendre en compte les « lecteurs précaires », d'une part en analysant la nature de leurs besoins, qu'ils relèvent de troubles spécifiques de l'apprentissage, d'une faible maîtrise ou d'une pratique restreinte de la langue française, d'autre part en procédant aux adaptations pédagogiques nécessaires en classe, au quotidien et lors d'actions personnalisées.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

- Proposer des supports variés et adaptés.
- Laisser à chacun son rythme.

Objectifs :

- Prendre en compte tous les lecteurs.
- Aider à lire seul progressivement.
- Familiariser les élèves avec des outils permettant de mettre en œuvre des compensations par rapport à certaines situations de handicap.

Mises en œuvre possibles :

- Proposer des lectures adaptées pour les élèves allophones.
- Alléger la charge de lecture pour les élèves DYS en ayant recours aux livres audio et/ou aux lectures de textes et œuvres en accès libres. Voir http://www.netvibes.com/greid-lettres#Audio_et_video
- Lorsque cela est possible, proposer la lecture intégrale d'un ouvrage et sa version adaptée aux lecteurs précaires, voire se renseigner sur les versions illustrées.
- Entraîner à l'utilisation de logiciels spécialisés pour faciliter l'accès aux textes des élèves en situation de handicap.
- Proposer un relai de lecture au sein de la classe (enregistrement d'extraits ou de chapitres lus par des camarades plus aguerris pour permettre aux lecteurs précaires de se concentrer sur certains passages ou certains chapitres sans perdre le rythme de la lecture).
- Privilégier pour certains élèves, lorsque cela est possible une version filmée ou jouée du texte comme support à la compréhension du texte.
- Tenir compte des différences d'approches de la lecture afin de faire lire aussi les garçons.
- Construire l'autonomie du lecteur :
http://langage.ac-creteil.fr/IMG/pdf/construire_autonomie_eleves_texte_risselin.pdf .
- Proposer des listes ouvertes et variées de lectures pour permettre à chacun de trouver une lecture à son goût : <http://eduscol.education.fr/cid83185/liste-litterature-pour-les-collegiens.html> .

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

- Nombre de ressources adaptées figurant au CDI (livres-audio, édition pour élèves dys-, livres bilingues...)
- Utilisation de ces ressources par les élèves.
- Nombre d'emprunts au CDI des élèves à besoins particuliers (élèves dys-, allophones, SEGPA...)
- Statistiques sexuées sur la fréquentation et les emprunts au CDI.
- Nombre d'œuvres/textes lus et rythme de lecture.
- Capacité à rendre compte de sa lecture.

OBJECTIF 3 : FAIRE LIRE PLUS, ET DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Développer les pratiques de lecture en accroissant les temps et en diversifiant les situations de lecture et d'écriture, tant dans le domaine des lectures scolaires que dans le domaine des lectures personnelles.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

- Lire dans toutes les disciplines, lire à plusieurs

Objectifs :

- Diversifier les genres de lecture (pas seulement des textes littéraires).
- Diversifier les supports de lecture (pas seulement sur papier).
- Diversifier les modes de lecture.
- Faire des liens entre les disciplines.
- Faire lire des textes longs.
- Favoriser le recours à la lecture pour les apprentissages.

Mises en œuvre possibles :

- Atelier d'aide à la lecture cursive.
- Défi-lecture : entre classes d'un même niveau, ou comme projet de liaison, cycle 3 ou 3^{ème} / 2^{nde}.
- Participation à des prix ou des manifestations littéraires ou culturels : Prix des Incorruptibles, Collidram, Printemps des Poètes...
- Organisation de prix ou de manifestations littéraires : prix littéraire d'un collège ou d'un district, fête de la lecture...
- La lecture-relai : lecture à chaque début d'heure pendant une journée de cinq minutes d'un roman ou d'une nouvelle (ou un autre temps limité chaque semaine). La lecture est distribuée entre plusieurs élèves qui l'ont préparée en amont. Le professeur peut aussi prendre en charge une lecture.
- Brigades de lecture : des élèves proposent des lectures qu'ils souhaitent faire partager dans d'autres classes.
- Rencontres avec des auteurs.
- Créer un rituel en début de cours :
 - Chaque enseignant volontaire lit un texte, document, extrait de roman en début de cours autour de sa discipline. Le texte donne lieu à une explication et un échange avec les élèves.
 - Au fil de l'année, on demandera aux élèves de proposer leur lecture.
- Créer une boîte à livres dans la classe ou chacun peut déposer textes, documents, presse qu'il souhaite faire partager.
- Recherches documentaires dans toutes les disciplines.
- Projet incluant la lecture dans une perspective plus vaste : écriture, recherche, réalisation concrète...

Exemples : Concours national de la Résistance et de la Déportation, concours de « unes », journal scolaire...

- Lire et écrire dans les disciplines scientifiques, autour du règlement intérieur, de l'orientation...
- Atelier de lecture en langues étrangères.
- Entraîner à la lecture de documents numériques.

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées

- Nombre d'élèves volontaires pour participer aux lectures.
- Nombre de livres lus.
- Taux d'emprunt au CDI.
- Participation des élèves aux suggestions d'achat du CDI.
- Questionnaire sur les représentations par rapport à la lecture en début et fin de parcours.
- Qualité des productions.

OBJECTIF 4 : AGIR CONTRE L'ILLETTRISME EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

Faire du collège un lieu de ressources pour les familles en inscrivant son action dans les politiques éducatives de prévention et de lutte contre l'illettrisme menées au sein du territoire concerné.

Assurer la mise en synergie de l'action des partenaires en articulant temps scolaire / temps périscolaire / temps extrascolaire.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

- Travail en partenariat avec la documentaliste pour faire rédiger aux élèves des critiques de livres, de nouvelles couvertures et quatrièmes de couverture, des bandes-annonces ... qui seront ensuite visibles de l'extérieur sur le portail e-sidoc, ou sur un blog (babelio.com ou partenariat avec la médiathèque de la commune qui peut elle aussi accueillir, sur son site ou dans ses rayons, les critiques de livres des élèves).
- Sous forme de défi : donner envie de lire en 140 caractères (si le collège ou la classe dispose d'un compte twitter).
- Travail en partenariat avec les médiathèques, ou d'autres partenaires.
- Enregistrement de livres pour des non-lecteurs.
- Accompagnement éducatif : actions visant la compréhension et l'expression orales et/ou écrites.
- Dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ».
- Journée de valorisation autour de la lecture et de l'écriture, ouverte aux parents.

Objectifs :

- Inciter à la lecture.
- Eviter que la lecture ne se réduise à des prescriptions scolaires : faire connaître les lieux et les acteurs de lecture du quartier, de la ville.
- Socialiser la lecture.
- Faire lire en donnant un objectif : comment rendre compte de sa lecture ? Quels points d'attention doit-on avoir ? Que doit-on retenir pour comprendre ? Pour faire comprendre ?
- Comment parler de sa lecture : vers l'enrichissement de son vocabulaire évaluatif.
- Donner aux parents la possibilité de suivre la scolarité de leurs enfants.
- Favoriser des temps de partage parents/ enfants autour de la lecture.

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

- Nombre de critiques rédigées et de rédacteurs.
- Nombre de livres empruntés suite à la publication des critiques.
- Fréquentation du site e-sidoc.
- Fréquentation hors temps scolaire des lieux partenaires.
- Nombre de parents impliqués dans le dispositif.
- Taux de parents présents à une manifestation promouvant la lecture et l'écriture.

Dispositif académique Collèges DYNAMIQUE LECTURE

Année scolaire 2016/2017

A retourner rempli à ce.mdl@ac-creteil.fr **LE 23 SEPTEMBRE AU PLUS TARD**

Afin de faciliter le traitement de vos demandes, merci d'utiliser une adresse académique pour toute communication concernant le dispositif et d'envoyer ce document sous forme de traitement de texte ou de pdf (pas de photo du formulaire).

FICHE IDENTITÉ DU COLLÈGE :

NOM DU COLLEGE :

ADRESSE :

COMMUNE

DPT :

TEL : 01

ADRESSE ELECTRONIQUE : ce.0

@ac-creteil.fr

LES PERSONNELS :

Chef d'établissement :

Adjoint :

Professeurs investis dans le dispositif :

NOMS	PRENOM	adresse académique	DISCIPLINE
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	
		@ac-creteil.fr	

L'établissement est-il classé en éducation prioritaire ? REP+ / REP / NON

Si vous souhaitez participer au jury du concours L'Écrire et le Dire, merci de cocher cette case

et d'indiquer la catégorie souhaitée :

 6^{ème} Cycle 4

Si vous souhaitez participer au projet « Livre de l'académie » à la rentrée 2017 (voir description sur

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article129>, merci de cocher cette case Si vous avez rempli une demande pour participer au Grand Tournoi de poésie, merci de cocher cette case (attention, cela ne vaut pas inscription, vous devez contacter pour cela la Biennale). Si vous allez participer au Marathon orthographique du cycle 3, merci de cocher cette case Afin de tirer parti des dynamiques engagées dans chaque établissement et de les renforcer, nous allons constituer un réseau **DYNAMIQUE LECTURE**. Si vous souhaitez formaliser vos actions afin de les mutualiser, ou bénéficier d'un accompagnement pour la mise en œuvre du cahier des charges, merci de l'indiquer (précisez) :

En fonction des actions menées dans votre établissement par rapport aux objectifs du cahier des charges, merci de remplir une ou plusieurs des fiches « Les pratiques et projets pédagogiques et éducatifs ».

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 1 : FAIRE LIRE MIEUX

Assurer l'acquisition, la consolidation et la stabilisation des acquis nécessaires à une lecture fluide, fiable, adaptée, efficace pour tous les élèves en mettant en œuvre les situations d'apprentissage, d'entraînement et d'automatisation, au quotidien dans la classe, au CDI, ainsi que lors des actions d'aide et d'accompagnement.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :

Pourcentage d'élèves concernés par les actions par rapport à l'effectif total du niveau

6 ^{ème} : ____ %	5 ^{ème} : ____ %	4 ^{ème} : ____ %	3 ^{ème} : ____ %
<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins

OBJECTIF 2 : FAIRE LIRE TOUS LES ÉLÈVES

Mieux prendre en compte les « lecteurs précaires », d'une part en analysant la nature de leurs besoins, qu'ils relèvent de troubles spécifiques de l'apprentissage, d'une faible maîtrise ou d'une pratique restreinte de la langue française, d'autre part en procédant aux adaptations pédagogiques nécessaires en classe, au quotidien et lors d'actions personnalisées.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...) :

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :

Pourcentage d'élèves concernés par les actions par rapport à l'effectif total du niveau

6 ^{ème} : ____ %	5 ^{ème} : ____ %	4 ^{ème} : ____ %	3 ^{ème} : ____ %
<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins

LES PRATIQUES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

OBJECTIF 3 : FAIRE LIRE PLUS, ET DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Développer les pratiques de lecture en accroissant les temps et en diversifiant les situations de lecture et d'écriture, tant dans le domaine des lectures scolaires que dans le domaine des lectures personnelles.

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...):

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :

Pourcentage d'élèves concernés par les actions par rapport à l'effectif total du niveau

6 ^{ème} : ____ %	5 ^{ème} : ____ %	4 ^{ème} : ____ %	3 ^{ème} : ____ %
<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins	<input type="checkbox"/> classe entière <input type="checkbox"/> Elèves volontaires <input type="checkbox"/> Groupe de besoins

OBJECTIF 4 : AGIR CONTRE L'ILLETTRISME EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

Faire du collège un lieu de ressources pour les familles en inscrivant son action dans les politiques éducatives de prévention et de lutte contre l'illettrisme menées au sein du territoire concerné.

Assurer la mise en synergie de l'action des partenaires **en articulant temps scolaire / temps périscolaire / temps extrascolaire.**

Les actions en quelques mots (objectifs, acteurs, public, réalisations...):

Indicateurs envisagés pour évaluer les actions menées :

Remarques :